



# L'AIRE DES SENIORS

## PV de l'assemblée générale

**Mardi 09 avril 2019 à 18h30 salle du théâtre**

Présents : Mireille Thélin (présidente), Simone Bowman, Andrée Chervet, Milena Benveniste, Henri et Jeannine Hottelier, Irma Garland, Jacques Neuhaus, Isabelle Defawes.

Excusés : Béatrice Rieder, Christiane Deuel.

Procès-verbaliste : Nadège Delaude

Ouverture de la séance à 18h34.

La présidente accueille les participants. Sont présents : M. Savigny, conseiller administratif ; Mme Célia Blatter, déléguée de la commune auprès de l'association; Mme Anne-Dominique Cachin de la FGCS ; José Cadau, animateur au CAD. 58 membres sont présents. 15 membres se sont excusés.

Le PV de l'assemblée générale du 10 avril 2018 est approuvé avec 2 absentions et l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce jour est approuvé à l'unanimité.

### **1. Présentation du rapport de la présidente**

Mireille Thélin, la présidente, parle des différents événements marquant de l'année. Son rapport se trouve dans le document annexé.

### **2. Présentation du rapport d'activités par la présidente**

Ce rapport se trouve dans le document annexé.

### **3. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent**

Simone Bowman, notre trésorière nous présente les comptes 2018. Le bilan au 31 décembre 2018 est le suivant : à l'actif et au passif: CHF 14'708.20, avec un bénéfice pour l'année en cours de CHF 7'532.40. Il faut mentionner que la mairie demande toujours de séparer les comptes de la Collégiale. Il convient de noter que ce bénéfice tient compte des apports de la Collégiale en 2018 (fortune, subventions 2017 et 2018. Après déduction des apports et dépenses du groupe de la Collégiale, le bénéfice net est de CHF 1'713.01. La différence, soit CHF 5'819.01 sera reportée dans un compte Réserve Collégiale, au bilan 2019. Nous avons reçu une subvention communale de CHF 10'500.- pour l'année 2018. Les cotisations se sont montées à CHF 5'630.- ce qui correspond à 141 membres. Sans compter les membres de la collégiale, qui eux ont reçu une subvention communale de CHF 7'800.-.

Un membre de l'association s'étonne du montant alloué à la Collégiale par rapport à l'Aire des Seniors.

### **4. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les comptes ont été vérifiés par Ursula Lauber et Gabrielle Borle-Conradin. Cette dernière fait la lecture de leur rapport, fait et signé à Perly le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

### **5. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes**

Les comptes sont approuvés avec 3 abstentions, la décharge à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes est donnée avec 1 abstention.

### **6. Présentation du budget 2019**

Simone Bowman expose le budget 2019, tel qu'il a été présenté en juin 2018 aux autorités communales pour l'obtention d'une subvention. Celui-ci prévoyait une perte de CHF 23'230.- sans subvention. Depuis nous avons reçu une subvention pour l'Aire des Seniors de CHF 15'700.-, et une subvention de CHF 7'800.- pour le seul groupe de la Collégiale.

## **7. Election du comité et des vérificateurs aux comptes**

Béatrice Rieder démissionne de son poste de vice-présidente. Henri Hottelier se propose de prendre sa place.

A l'unanimité la présidente, le nouveau vice-président et la trésorière sont élus. Néanmoins, il est demandé que d'autres personnes soient prêtes à prendre des responsabilités au sein de l'association pour décharger le comité.

Pour rappel, les responsables d'activité font automatiquement partie du comité dès qu'ils sont en charge d'une activité.

Lydia Staehli et Gabrielle Borle-Conradin sont élues vérificatrices aux comptes, Claudine Robert-Grandpierre suppléante.

## **8. Présentation des projets de l'association**

De nouvelles activités ponctuelles sont prévues, comme l'atelier de confection de pain et tresses avec les Amis du Four à pain et l'atelier de poterie avec la Girelle.

L'atelier de self-défense aura une nouvelle session cet automne, et le yoga ouvrira, selon la demande, un 2<sup>ème</sup> cours pour les personnes moins mobiles.

Une permanence aura lieu pour les personnes qui n'ont pas internet pour acquérir des billets de théâtre et de concerts. Pour ceux qui vont à la Comédie, une carte de membre sera imprimée pour obtenir des réductions.

Un brunch sera organisé au couvert de Certoux le 11 juin 2019. Henri Hottelier est en charge de l'organisation et recherche des bénévoles.

Présentation par Mireille Thélin du nouveau site Web : <https://l-aire-des-seniors.ch>. Elle en profite pour remercier les personnes qui se sont investies avec elle pour la création de ce site. Pour les membres qui le désirent, il y aura toujours pour eux, une diffusion papier. Un rappel est fait aux membres sur le droit à l'image, toute personne ne désirant pas apparaître sur le site internet est priée de le mentionner.

Remerciements à la mairie pour le panneau d'affichage installé à l'extérieur de l'ancienne chapelle.

La trésorière rappelle de bien noter le nom de l'activité sur le paiement effectué par poste ou par la banque.

## **9. Propositions individuelles et divers**

M. Savigny dit quelques mots et annonce avec fierté que l'association a reçu le mérite communal pour 2018. Un membre remercie chaleureusement la présidente pour tout son travail.

## **10. Conclusion**

La présidente remercie la commune pour son soutien financier, sans lequel les activités ne pourraient pas avoir lieu. Elle remercie aussi les membres du comité pour leur engagement et les membres pour leur enthousiasme et leur disponibilité, et conclue en remerciant tout le monde de faire vivre l'Aire des Seniors.

Séance levée à 20h et verre de l'amitié.

**Annexe** : rapport de la présidente et des différentes activités.